

[Marque de TELUS Averti]

[Introduction à Internet avec TELUS Averti]

[16. Régler les problèmes de sécurité]

[La page d'accueil d'un réseau social est affichée et se déroule sur l'écran.]

[Voix d'une femme] : Si quelque chose de privée, que vous préféreriez que les autres ne voient pas et partager, il existe plusieurs solutions.

[Un message privé est affiché, indiquant le texte suivant :

« Allô, ça te dérangerait d'effacer ça? Je préférerais que ce ne soit pas en public. »]

La première est généralement de demander à la personne l'ayant partagée de l'effacer de leur compte. Cela fonctionne en plusieurs de cas.

[La page de réseau social se déroule, Le doigt tape sur les trois petits points au droite d'une publication et un menu déroulant est affiché. Le doigt tape sur le lien « Trouver de l'aide ou signaler la publication ».]

Si cela ne fonctionne pas ou que vous ne vous sentes pas à l'aise de faire cette demande, vous pouvez signaler la publication à la plateforme où elle a été publiée, comme Facebook ou Instagram ou vous pouvez la signaler à la police.

[Une fenêtre de dialogue pour signaler une publication s'ouvre, indiquant les catégories prochaines :

- Nudité
- Violence
- Harcèlement
- Spam
- Haine
- Terrorisme.

Le doigt tape sur Harcèlement.]

En général, les réseaux sociaux n'effaceront pas une photo simplement parce qu'elle est embarrassante, mais peuvent le faire si quelque chose est utilisé pour vous harceler.

[Distribuer des « images intimes » sans consentement, est illégale au Canada.]

[Un marteau apparaît au-dessous du texte précédent.]

Partager des photos intimes ou une personne est entièrement ou partiellement nue sans son consentement est illégale au Canada. Peu importe l'âge de la personne sur la photo, un juge à le pouvoir de la faire retirer. Si quelqu'un publie une image intime de vous en ligne, prévenez la police.

[Diffamation :

- Pas vrai
- Partagé publiquement
- Nuit votre réputation]

Vous pouvez aussi vous tourner vers la loi si quelque chose de diffamatoire en vous concernant, c'est-à-dire quelque chose que n'est pas vrai est partagé dans un espace public en ligne et pourrait nuire à votre réputation, obtenez un avis juridique et si nécessaire, recherchez une clinique juridique gratuite ou subventionnée dans votre région.

[Un message privé sur un réseau social est affiché, indiquant le texte suivant :

« Je suis vraiment désolé, j'aurais dû te demander avant de publier ça. Je vais l'efface tout de suite. »]

En fin, si la publication offensante vient de vous, faites tout ce qu'il est dans votre pouvoir pour régler la situation.

Peu importe à quel point quelqu'un est en colère, des excuses et un effort sincère pour régler les choses aideront généralement la situation.

[Marque de TELUS Averti]

Pour poursuivre votre introduction à Internet, consultez les autres vidéos de cette série. Visitez notre site, [telus point com barre oblique techno cent un averti](http://telus.com/Techno101Averti).

[[telus.com/Techno101Averti](http://telus.com/Techno101Averti)]